



Base d'unité





Le ROCL est un large regroupement de plus de 150 organismes d'action communautaire autonome qui œuvrent dans les Laurentides. Chaque année, les organismes des Laurentides réalisent plus de 200 000 interventions directes auprès de la population. Certains travaillent pour venir en aide aux familles, aux femmes, aux personnes démunies ou vivant avec un handicap, aux jeunes, en défense de droits, en alphabétisation, en consommation, en crédit communautaire ou en solidarité internationale. Les organismes portent des valeurs de justice sociale et d'égalité. Leurs approches visent une réappropriation de pouvoir par les personnes afin que chacun et chacune puisse agir comme citoyenNE à part entière. L'écoute, l'entraide ainsi que des activités d'information et d'éducation populaire teintent leur quotidien.

Le mouvement communautaire se situe au sein de l'ensemble de la société québécoise; il est issu de la communauté et plus particulièrement de l'implication des femmes qui y ont contribué par des valeurs de développement et d'exercice de la citoyenneté. Il est davantage qu'une simple composante des réseaux de la santé, de l'éducation, de la justice, etc.

La place du communautaire réside d'abord et avant tout dans la communauté, dans ce vaste champ social où se nouent les relations entre citoyens et citoyennes, où se tissent les solidarités, où naissent les grands mouvements de transformation. C'est par rapport au tissu social, toujours en construction et en évolution, que le communautaire se façonne et qu'il façonne en retour la communauté.

Base d'unité (2019)

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)

Tous droits réservés. Dépot légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019.

ISBN 978-2-9806486-4-9

La nature du mouvement communautaire

Les organismes communautaires se définissent comme constituants d'un mouvement social autonome d'intérêt public engagé :

- dans les luttes quotidiennes contre la pauvreté, la discrimination, l'oppression et pour l'amélioration du tissu social;
- dans les actions et les luttes sociales et politiques visant de profondes transformations des législations, des institutions, du marché et des mentalités, pour contrer l'exclusion et faire la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- dans le cadre de la création d'espaces démocratiques (démocratisation de nos lieux d'existence et des lieux de pouvoir) et la revitalisation constante de la société civile;
- dans la communauté, par et pour cette communauté.

En ce sens, ils reconnaissent que l'individu doit pouvoir s'approprier l'identification de ses problèmes et la recherche de solutions, recherche qui doit être liée à une responsabilité collective.

La nature du mouvement communautaire implique la nécessité pour l'État de reconnaître et de soutenir :

- l'identité propre du mouvement communautaire;
- la spécificité de son rôle au sein de la société québécoise;
- la liberté d'orientations, de pratiques et d'approches.

Illustration : Simon Dupuis



Une **vision globale** de la santé et du bien-être des personnes et de la société

Les organismes communautaires mettent de l'avant que le contexte économique, politique, social, culturel et environnemental dans lequel les gens vivent, constitue un des déterminants majeurs de leur état de santé et de bien-être. Les organismes communautaires cherchent donc à intervenir directement sur ces aspects sociaux et les facteurs qui les déterminent, donc avec une conception globale des personnes. La prévention, la promotion et la défense des droits font partie intégrante de l'approche globale.

Confrontés à des réalités sociales très difficiles, à des situations complexes et à des difficultés profondes rencontrées par les personnes avec lesquelles ils travaillent, les organismes communautaires ont développé une expérience et une expertise importantes qui doivent être reconnues.



Le communautaire : une mosaïque de **valeurs rassembleuses**

Étant donné leur spécificité, les organismes communautaires sont au premier rang pour saisir les besoins de la communauté. Ils ont démontré leur flexibilité et leur rapidité d'adaptation aux besoins toujours changeants des communautés et des personnes. Devant les besoins nouveaux, les organismes communautaires ont su identifier et mettre en oeuvre des solutions novatrices qui cherchent à agir tant sur les causes que sur les conséquences, des solutions qui correspondent aux besoins de la communauté.

Que ce soit dans un cadre d'entraide, de prévention, de défense des droits, d'intervention collective, féministe ou interculturelle, l'action des organismes communautaires dans leur milieu en est une qui tient compte de la situation globale de la vie des personnes, à la fois dans l'analyse et dans les choix de solutions et ce, dans le respect de la personne peu importe sa culture, sa langue, sa religion, son sexe, son ethnicité, son orientation sexuelle ou son âge et dans le respect également de son intégrité physique ou mentale et de sa condition sociale.

L'enracinement dans la communauté

Les organismes communautaires naissent de l'identification des besoins par une communauté, dans un milieu donné, définie géographiquement ou à partir d'un vécu commun ou d'une identité spécifique, dans une volonté commune de prise en charge. Ils sont créés à l'initiative de personnes membres de cette communauté. Elles y sont profondément impliquées et, de ce fait, peuvent susciter la mobilisation de la communauté pour créer des lieux d'appartenance, bâtir des réseaux d'aide, de solidarité, d'appui et de lutte et offrir des services dans le domaine de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

La liberté d'orientation

Chaque organisme communautaire doit être en mesure de déterminer librement ses règles et ses normes de régie interne. Cette autonomie d'action (reconnue par la Loi sur les services de santé et les services sociaux aux articles 334 et 335) sera normalement conforme à la mission, aux orientations et aux objectifs que l'organisme aura bien voulu se donner. Aucun cadre administratif ou gouvernemental ne peut avoir prépondérance sur les choix démocratiques de l'organisme.

Une conception plus égalitaire

Les rapports entre intervenants, intervenantes et participants, participantes

Les organismes communautaires s'appliquent à véhiculer, dans leur pratique, une conception des rapports axée sur un principe de collaboration qui responsabilise autant l'intervenant, l'intervenante que le participant ou la participante dans la démarche suivie. Ainsi, le savoir et le pouvoir qui en découlent habituellement font l'objet d'un partage plus égalitaire, ce qui favorise l'engagement de toute une population à la gestion et à la résolution des problèmes auxquels elle est confrontée.

Les rapports entre les hommes et les femmes

Les organismes communautaires autonomes développent dans leurs pratiques démocratiques et leurs approches, des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes. Ainsi, ils visent à partager équitablement le pouvoir entre les hommes et les femmes et à éviter toutes formes de discrimination.

Une vision *autre* du service

Bien que plusieurs organismes communautaires offrent des services, ceux-ci ne peuvent être réduits à de simples dispensateurs de services. En plus de trouver réponses à des besoins précis exprimés par la communauté, ils trouvent leur raison d'être dans l'éducation, la prévention, l'information, la conscientisation, la participation, la responsabilisation, la mobilisation de la communauté dont ils sont issus. La recherche d'alternatives et de solutions novatrices est partie intégrante de cette vision *autre* des services.

Les organismes communautaires travaillent dans une perspective d'accompagnement, de support, de sensibilisation et de transformation sociale. Ils travaillent à l'avènement d'une société juste, équitable, égalitaire et démocratique; une société exempte de pauvreté, d'exclusion, de sexisme, de racisme, de discrimination sous toutes ses formes, de violence, d'illogismes technocratiques et d'abus de pouvoir.

La fête et l'art sont aussi des moyens propres aux organismes communautaires de transmettre des valeurs et d'accomplir leur travail. Bien plus, ce sont des façons d'être et d'entrer en rapport les uns avec les autres. Une image, une poésie valent parfois bien des réunions! C'est une manière de participer, d'être partie prenante d'un événement, d'un projet. C'est aussi une façon de contester la société de consommation et de loisirs aliénants du marché.

L'activité : bien plus que du loisir



Bienvenue à l'organisme!



Une vie associative

Les organismes communautaires favorisent des formes diversifiées de démocratie directe. Ce contrôle par les participantEs, de même que la participation active du personnel aux prises décisionnelles et la responsabilisation collective des membres, constituent des objectifs majeurs pour eux. Cette vie associative implique que les organismes y consacrent temps, énergies et ressources financières tout en cultivant le respect des processus démocratiques.

Un rapport volontaire à l'organisme

Les personnes qui fréquentent les organismes communautaires participent à une démarche sur une base volontaire. Cette liberté est exprimée par les deux parties concernées. Aucun organisme communautaire ne devrait être obligé d'accepter une personne référée par un établissement public ou un ordre de cour ni de trahir le principe de confidentialité.

Des lieux d'appartenance et de reprise de pouvoir

Je me sens seul. J'ai personne à qui parler.



Mon amie Roxanne m'a parlé d'un organisme pour les personnes vivant avec un handicap intellectuel. Je devrais peut-être aller voir avec elle.



Bonjour Laurent, Roxanne m'a parlé de toi. Bienvenue au café rencontre.



C'est bientôt notre 40^e. Qui serait intéressé à participer à un comité pour souligner l'événement?



Ça a l'air le fun... Mais est-ce que je suis capable?



Ben oui, t'as plein d'idées. On va tous pouvoir s'aider.

Avez-vous des idées pour notre 40^e?

Une fête cubaine!

À la première rencontre du comité 40^e



Oui



Quelque temps après la fête

Quelle réussite cette fête!

Justement, les élections arrivent bientôt.

J'aimerais ça être le représentant des membres au conseil d'administration. J'ai plein d'idées!

Des lieux de mobilisation et de défense des droits

Les organismes communautaires ont un rôle et des pratiques qui les distinguent des établissements du réseau public. Leur travail est un travail de conscientisation et de mobilisation visant à habiliter la population et à mettre en place, dans la communauté, des solutions aux problèmes rencontrés. Ce travail se fait avec les personnes impliquées en respectant leur rythme et leur culture et vise leur mieux-être. Les solutions peuvent prendre la forme de services directs, de pressions politiques, de promotion, de défense des droits, d'entraide ou de la mise sur pied de ressources d'hébergement ou d'interventions alternatives. Quelle que soit l'action choisie, celle-ci s'inscrit dans une perspective de réappropriation individuelle et collective du pouvoir des personnes sur leur vie. Les organismes communautaires ont un rôle critique envers l'État.

L'autonomie comme toile de fond

L'action des organismes communautaires est indépendante des politiques de l'État et des programmes du réseau public. L'État doit respecter leur autonomie, leurs choix d'actions et les soutenir de façon à assurer une plus grande qualité du tissu social. La société québécoise risque de perdre un élément essentiel de sa vitalité démocratique si, sous prétexte de rationalité et de complémentarité, l'État cherche à orienter, intégrer ou utiliser à ses fins les organismes communautaires.

Les organismes communautaires : des sentinelles sociales

Regardez-ça, encore des coupes à l'aide sociale!



Ça n'a pas de bon sens, faut faire quelque chose.

Une manif s'organise à Montréal. Allons-y!



Pourquoi on irait? Ça ne sert à rien.

C'est notre rôle de défendre notre monde, c'est important. On est justement financé pour ça!



Bien oui, on va préparer des pancartes!



Le lendemain

Avez-vous vu la une du journal? Ça dit : Réforme à l'aide sociale, la ministre rencontre les organismes communautaires qui luttent contre la pauvreté.



Témoignages

J'habite seule et il n'y a rien de pire que de vivre la solitude, surtout quand tu te rends compte que tu as certains problèmes... Je n'ai pas de vrais gros problèmes, mais je vis de la solitude, de la maladie. Quand tu vas à l'organisme, tu décompresses, tu regardes les autres, c'est agréable. La solution à mes problèmes, c'est d'aider les autres. Le fait de fréquenter l'organisme m'aide énormément à avancer dans la vie. Il y a en a plein qui sont handicapés, qui ont des maladies. Je les comprends, je les aime et je me sens aimée aussi. C'est donc beau l'amour! Je n'ai jamais connu ça... pis c'est gratuit en plus! Fréquenter l'organisme me permet d'en recevoir et d'en donner.

Michelle, participante

Le fait de fréquenter l'organisme m'a donné une poussée pour aller dans la bonne voie.

Hubert, 15 ans, participant

Ce que j'aime le plus de l'organisme c'est la gang! Je les aime!!! J'aime le contact humain, j'aime rire avec les usagers. J'aime recevoir l'aide alimentaire qui équilibre mon budget. Être bénévole, c'est mon oxygène! Ça donne un but dans la vie. Donner me fait sentir utile et ça brise mon isolement. C'est la plus belle place pour chasser mes angoisses! En un mot, le bénévolat représente pour moi la VIE!

Johanne, bénévole depuis 5 ans et
bénévole de l'année en 2017

Le fait de fréquenter l'organisme m'a permis de devenir moi-même et de mieux traverser mon adolescence.

Alexandra, 20 ans, participante

[Ça m'apporte] Tout simplement tout. Notre regard sur notre communauté et nous-même. Le communautaire, par sa mission, nous démontre la beauté de l'être humain avec ses valeurs, comme la solidarité et l'entraide.

Marc-Olivier, 19 ans, participant

Remerciements

Ce nouveau format de notre base d'unité a vu le jour grâce au travail du comité vie associative composé de : Dominique Bastenier, Stéphanie Gaussirand, Sophie Dion, Farah Wikarski et Benoit Larocque.

Merci aux membres et aux équipes de [l'Antre-Jeunes](#), de [l'Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides](#) ainsi que du [Centre d'entraide Racine-Lavoie](#) pour leur participation aux histoires mises en photo-roman.

Révision : Équipe du ROCL

Conception graphique et mise en page : Apéro design



Les services offerts par les organismes communautaires ne sont pas une fin en soi, mais ils permettent de répondre à des besoins précis de la population qui définit elle-même tant les besoins que les services et les solutions à mettre de l'avant.

À travers les services et les activités qu'ils mettent à la disposition de la population, les organismes communautaires sont avant tout des lieux d'appartenance et d'enracinement dans la communauté.

Par leur histoire, les organismes communautaires ont développé une analyse articulée et des pratiques rigoureuses, souvent novatrices, basées sur les besoins de la communauté, et qui offrent une intervention proprement alternative à celle du réseau public. Cette intervention doit être reconnue, respectée et soutenue.



**Regroupement
des organismes
communautaires
des Laurentides**

**342, rue Parent
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2**

**450 438-8005
info@roclautentides.com
roclautentides.com**